

COUPE DE FRANCE FEMININE FFSA
DE RALLYCROSS 2021
(REGLEMENT SPORTIF)

ARTICLE 1. ADDITIF AU REGLEMENT 2021

- L'article 1 du règlement sportif de la Coupe de France Féminine FFSA est modifié comme suit :

La Coupe de France Féminine FFSA de Rallycross se déroulera sur 8 épreuves suivant le calendrier ci-dessous :

04/05 juin	Rallycross Chateauroux	Asa Berry
19/20 juin	Rallycross Des Ducs	Asa des Ducs
10/11 juillet	Rallycross de Lessay	Asa Pays Normand
24/25 juillet	Rallycross de Kerlabo	Asa Maine Bretagne
11/12 septembre	Touraine-Pont de Ruan	ASA Perche et Val de Loire
25/26 septembre	Rallycross de Mayenne	Asa Maine Bretagne
10/11 octobre	Rallycross de Dreux	Asa Beauce
24/25 octobre	Rallycross de Faleyras	Asa Circuit de Faleyras

Le classement de la Coupe de France Féminine FFSA de Rallycross sera établi en retenant pour chaque pilote inscrit : le nombre d'épreuves disputées moins 1 résultat.

ARTICLE 3. VOITURES ET EQUIPEMENTS

- L'article 3.2.1. du règlement sportif de la Coupe de France Féminine FFSA est modifié comme suit :

3.2.1 PNEUMATIQUES TOURISME (SEC)

Le nombre de pneumatiques "Tourisme" est limité à ~~18~~ 20 pneus pour la saison

- 6 pneus pour la 1^{ère} course
- 2 pneus par course pour les suivantes

Type et dimensions : Cooper RS3 R – 195/50 R15

3.2.2 PNEUMATIQUES TERRE (PLUIE)

Le nombre de pneumatiques "Terre" est limité à 8 pneus pour la saison

- 8 pneus disponibles dès la 1^{ère} course

Type et dimensions : Cooper MS – 160/605 R15